



sous l'égide de la Fondation de France

PRIX 2020
JEUNE ENTREPRISE INNOVANTE ET RESPONSABLE

FONDATION MONTPELLIER BUSINESS SCHOOL
POUR L'ÉGALITÉ DES CHANCES
SOUS L'ÉGIDE DE LA FONDATION DE FRANCE

**FONDATION MONTPELLIER BUSINESS SCHOOL
POUR L'EGALITE DES CHANCES
SOUS EGIDE DE LA FONDATION DE FRANCE**

NATURE DES ACTIVITÉS DE LA FONDATION

DÉFINITION DE SA MISSION

La Fondation Montpellier Business School pour l'égalité des chances sous l'égide de la Fondation de France (ci-après « Fondation MBS ») a pour objet d'accompagner et de développer l'empreinte sociétale de Montpellier Business School : d'une part favoriser l'accès aux parcours de Montpellier Business School des élèves méritants issus de milieux modestes en France ou à l'Étranger, d'autre part de financer des programmes de formation et de recherche liés à la diversité et à la responsabilité sociale.

OBJET DE CET APPEL A CANDIDATURES

Lors de sa réunion du 17 février 2017, le Comité exécutif de la Fondation MBS a décidé dans le cadre de l'innovation managériale de proposer un prix « jeune entreprise innovante et responsable » pour un projet de création d'entreprise porté par un(e) étudiant(e) ou jeune diplômé(e) de Montpellier Business School (diplômé depuis 3 ans maximum).

CRITERES DE SELECTION DU BENEFICIAIRE DU PRIX JEUNE ENTREPRISE

Le comité de sélection constitué *ad hoc* procédera à la présélection des candidats selon trois critères essentiels :

- Le réalisme financier et la qualité du business plan ;
- Le caractère innovant du projet;
- La contribution à la défense des valeurs d'ouverture et de diversité et de responsabilité et performance globales.

MODALITÉS DE LA BOURSE

A/ Sélection du projet

Un Comité constitué ad hoc sélectionne les 3 meilleurs dossiers parmi l'ensemble des candidatures. Le Comité exécutif étudie en séance ces 3 meilleurs dossiers de candidature et reçoit les candidats en audition. Il choisit son lauréat en fonction des critères listés ci-dessus.

B/ Versement du prix

Le prix est versé par la Fondation de France après transmission de la décision du Comité exécutif de la Fondation MBS sous égide de la Fondation de France et production du Kbis de l'entreprise concernée.

C/ Montant du prix

La Fondation MBS définit en Comité exécutif le montant du prix attribué en fonction du besoin de financement du projet lauréat.

Le montant du prix peut ainsi varier de 5000 à 10 000 euros en fonction de la qualité du dossier présenté.

D/ Évaluation et Suivi

Le lauréat sera suivi par les équipes de MBS Entrepreneurship Center pendant une période maximale de 2 ans à partir de la décision de la Fondation, à moins d'attester de son suivi par une pépinière ou tout autre organisme professionnel habilité à suivre les projets de création d'entreprise.

E/ Implication dans la Fondation

Le lauréat s'engage à transmettre régulièrement à la Fondation les documents de communication liés à son projet et à l'entreprise afin que la Fondation puisse valoriser ce projet sur ces propres moyens de communication.

FORMAT DE CANDIDATURES ET PIÈCES JUSTIFICATIVES

Le dossier de candidature doit comprendre :

- Executive Summary de 2 pages (Police Times New Roman – 12) expliquant le concept (présentation détaillée du produit ou du service, le positionnement, la concurrence, l'état d'avancement et les perspectives du projet)
- Un Business plan
- Une lettre de motivation : deux pages maximum (Police Times New Roman – 12).
- Le cas échéant : copie du ou des diplômes universitaires déjà obtenus.
- Tous justificatifs à l'appui des informations fournies dans votre lettre de motivation (par exemple certificats de travail)

Le dossier de candidature doit être transmis par mail ou par courrier à la Fondation MBS **au plus tard pour le 3 mai 2020** minuit, aux coordonnées suivantes :

Sophie Gosselin

e-mail : s.gosselin@montpellier-bs.com

Adresse :

Fondation Montpellier Business School pour l'égalité des chances

A l'attention de Sophie Gosselin

2300 avenue des Moulins

34185 Montpellier Cedex 4

CONFIRMATION DE LA RECEVABILITE DE LA CANDIDATURE

Les déclarations de recevabilité des candidatures seront transmises par la Fondation MBS au plus tard le **15 mai 2020**. Les 3 candidats présélectionnés seront invités à se présenter au Comité exécutif de la Fondation le **5 juin 2020 entre 10h et 12h30**. Des auditions par visioconférence seront possibles dans le cas d'une indisponibilité.

DATE DE DIFFUSION DES RÉSULTATS.

Les résultats de la sélection sont annoncés au plus tard le **10 juin 2020**, à l'ensemble des candidats.

ENGAGEMENT DES CANDIDATS

Le candidat retenu, dès réception de la décision de la Fondation MBS, disposera d'un délai d'un mois pour transmettre les informations liées à la création de son entreprise pour déclenchement du versement.

SYNTHESE DES ECHEANCES

Transmission des candidatures à la Fondation	3 mai 2020
Déclaration de recevabilité des candidatures par la Fondation	15 mai 2020
Audition par le Comité exécutif des candidats présélectionnés	5 juin 2020
Diffusion des résultats par la Fondation	10 juin 2020

DEMANDES D'INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Demandes d'informations complémentaires à adresser à :

Madame Sophie Gosselin

Tel : 0033 4 67 10 26 89

e-mail : s.gosselin@montpellier-bs.com

Adresse :

Fondation Montpellier Business School pour l'égalité des chances

A l'attention de Sophie Gosselin

2300 avenue des Moulins

34185 Montpellier Cedex 4

FRANCE